



DEMANDE DE SUBVENTION

ANNÉE 2025

DEMANDE À RETOURNER PAR MAIL ACCOMPAGNÉE D'UN RIB À a.marie@cormellesleroyal.fr

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION

Nom de l'Association :

Sigle :

Objet de l'association et motivation de la demande de subvention :

<u>Adresse du siège social :</u>	
<u>Code postal :</u>	<u>Ville :</u>
<u>N° de SIRET</u>	Code APE

<u>Adresse de correspondance (si différente) :</u>	
<u>Code postal :</u>	<u>Ville :</u>

Courriel :

Site internet :

Date de déclaration en Préfecture :

Dernière modification :

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION

(le représentant légal)

Nom:

Prénom :

Fonction :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

(Nom et Prénom)

Qualité

Représentant(e) légal(e) de l'association,

► Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;

► Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

► Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ;

► Certifie que cette demande est conforme aux statuts de l'association et sollicite de la collectivité l'octroi d'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice à venir.

Montant demandé

€

Fait à

Le

Signature

Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles (RGPD)

La ville de Cormelles le Royal, en sa qualité de responsable de traitement, et dans le cadre de sa mission d'intérêt général, collecte et traite informatiquement vos données personnelles à seules fins de procéder à l'étude de vos demandes de subvention. Les données recueillies auprès de vous sont pertinentes et nécessaires à la gestion et au suivi du dossier.

Les données sont traitées de manière sécurisée et en aucun transmises à des tiers non autorisés, pour des finalités déterminées et légitimes ci-dessus mentionnées. Elles sont destinées aux personnels du service de la vie associative de la Ville de Cormelles le Royal soumis à un devoir de discrétion, à la trésorerie municipale répondant aux critères de conformité RGPD. La non-transmission d'informations dites obligatoires empêche l'accès aux services proposés par la Ville. Certaines données demandent votre consentement que vous pouvez retirer.

Les données sont conservées conformément aux délais de prescription légaux.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données), vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, d'opposition et de rectification sur vos données qui vous permet, le cas échéant, de faire compléter, mettre à jour, effacer les données personnelles vous concernant qui vous paraîtraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées. Pour toute question relative à l'application du RGPD, vous pouvez contacter par courrier le service population de la Mairie de Cormelles le Royal à l'adresse suivante : 20 rue de l'Eglise 14123 CORMELLES LE ROYAL ou son délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail : dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr. Dans le cas où vous ne seriez pas satisfait de la réponse apportée par nos services, il vous est possible de former une réclamation auprès de la CNIL via son site internet www.cnil.fr.